

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2015

Volume XVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# INTRODUCTION

LES MÉDIAS AU PREMIER PLAN  
DANS LA CONSTRUCTION DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE,  
AVEC SES RISQUES, SES CLICHÉS ET TOUJOURS DES QUESTIONS

PAR

MICHEL MATHIEN (\*)

*« Construire ensemble l'Europe qui tourne, non pas autour de l'économie, mais autour de la sacralité de la personne humaine, des valeurs inaliénables »*

Pape François, 25 novembre 2014

La qualité de l'information et des modalités de son traitement sont toujours un enjeu sociétal. Donc d'une pertinence constante. *A fortiori* dans la construction médiatique de l'actualité internationale au sein des cultures spécifiques à chaque Etat. Dans l'essor toujours croissant de cette dernière dans le contexte de la modernité portée par l'économie mondiale, visant surtout les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont les relais *via* les « réseaux sociaux », les médias historiques et de renom figurent encore parmi les parties dominantes. Et, surtout, quand l'évolution des actifs financiers, faisant de plus en plus fi des frontières des Etats, induit des mutations profondes dans le secteur économique concernant les médias eux-mêmes.

La concentration de leurs activités sur un même territoire en est le principal résultat. Avec, pour conséquence majeure, la réduction du pluralisme des politiques éditoriales afférentes à chaque support d'information mis à disposition dans un espace public spécifique ! Si la presse est dans cette perspective, bien qu'elle ait investi dans les supports numériques, quitte à se confronter aux réseaux sociaux faisant de plus en plus débats, les médias audiovisuels y sont aussi confrontés. Ne serait-ce que par rapport à la limite de rentabilité des chaînes d'information en continu qui, tout en n'étant pas gratuites en France (péage), sont certes en compétition entre elles, mais également avec les journaux télévisés des

(\*) Professeur de Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Strasbourg (France), responsable de la Chaire UNESCO « Pratiques médiatiques et journalistiques. Entre mondialisation et diversité culturelle ».

chaînes généralistes accessibles à tous publics. Toutes sont en quête de la plus forte audience possible *via* le choix des événements à couvrir, dont ceux relevant de l'international. Ainsi en France, l'avenir de « La Chaîne de l'information » (LCI), née en 1994 au sein du premier groupe privé TF1, mais deuxième chaîne d'information en continu après BFM-TV, filiale de NextRadio TV créée en 2005, est fort menacé. Dans la compétition entre groupes centrés sur une chaîne généraliste dominante, elle est un exemple du débat contextuel sur l'avenir de l'information internationale face à des grilles de programmes valorisant les multispectacles dans une société de masse élargie. Et les secteurs publics n'y échappent pas. Comme la BBC au Royaume-Uni en 2013, France Télévisions s'est engagée dans sa propre restructuration, avec la mutualisation des rédactions de ses chaînes, dont France 24, son canal international diffusant en français, en anglais et en arabe (1).

Aussi les questions ou les problèmes en rapport avec l'environnement médiatique, allant du global au local, sont-ils d'autant plus abordés dans la présente rubrique qu'ils sont portés par les événements retenus et constitutifs de l'actualité construite. En d'autres termes, ils relèvent d'un processus cyclique, avec des accents variant d'une année à une autre. En raison de la conjoncture et des perspectives en débat, nous avons retenu trois domaines de préoccupations : les crises à l'Et, la gouvernance de l'Internet et la société civile, l'Eurobaromètre. Tous trois procèdent de la connaissance et du souci de la meilleure compréhension possible de l'actualité internationale de cette année 2014.

#### LES MÉDIAS ET L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE DE L'ANNÉE 2014

Pour commencer, la sécession de la Crimée et la crise ouverte entre l'Ukraine et la Russie ont été l'objet d'une grande attention des médias européens, quitte à se placer à la limite d'une communication de guerre ! Puis, dans la perspective de la poursuite de la construction de l'Union européenne, nous avons, pour la première fois, accordé une place notable à une institution peu connue dans les opinions publiques, à savoir l'Eurobaromètre, l'organisation en charge des sondages au sein de l'Europe des Vingt-Huit. Nous revenons enfin sur un aspect-clef ou considéré longtemps comme tel, à savoir le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), créé après la phase de 2005 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Tunis ; certes, ce sujet a été plusieurs fois abordé ici, mais l'accent que nous y donnons présentement porte sur l'évolution de la place accordée à la société civile au sein de ce processus voulu par les Nations Unies.

(1) Sans revenir sur l'enjeu d'un débat, cf. Michel MATHIEN, « L'audiovisuel extérieur de la France relancé en 2013. Vers une nouvelle dynamique ? », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIV, 2013, pp. 795-810.

### *Les crises à l'Est de l'Europe*

La dimension critique du traitement de l'actualité de l'année 2014 porte sur les manières ou les angles de vue dont les médias « européens » ou « occidentaux » ont, dans un passé récent, abordé et traité des conflits en général, dont ceux nés en Crimée et en Ukraine. La présence constante de clichés ou de stéréotypes ne favorisent pas la compréhension entre les populations des Etats directement concernés, surtout au regard de leur histoire fort éloignée de celle de ceux de l'Ouest de l'Europe. Dans ce cas, il n'y a rien de nouveau eu égard aux connaissances relatives aux situations de belligérance, dans lesquelles les références identitaires, voire nationales, ré-émergent, quand elles ne sont pas exploitées, notamment par les médias des Etats directement concernés ! Pour les autres, notamment quand ils veulent, de fait, donner des leçons à l'une ou l'autre des parties, cela prend une dimension différente en termes d'enjeux et de conséquences potentielles pour l'avenir. *A fortiori* quand l'accent mis sur les approches politiques tend souvent à négliger les autres aspects d'une crise interne, dont ceux en lien avec la géo-économie. C'est le sens de l'analyse critique d'Yves Jeanclos, historien du Droit et spécialiste des questions de sécurité et de défense. En d'autres termes, l'avenir de l'Ukraine relève à la fois d'enjeux internes et externes qui interrogent les représentations données par les médias, y compris en Occident.

Nous y ajouterions volontiers que, dans la perspective de la meilleure compréhension des peuples ayant des cultures, des traditions et des histoires différentes, mêmes quand elles se sont croisées plus ou moins longtemps, il y a de quoi s'interroger et de s'interpeller quant à l'intérêt général à partager au niveau planétaire ! A commencer sur le respect réciproque des populations au regard de leurs évolutions plus ou moins spécifiques, qui ne découlent pas forcément des vues fondées sur nos approches occidentales allant de soi et qui ont fait fi de l'espace et du temps comme des lieux de vie appropriés ! La fin du bloc de l'Est, symbolisée par la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1991, n'a pas correspondu à une rupture totale par rapport à un passé et à l'adoption *de facto* des valeurs de l'Occident ! Ne serait-ce que par rapport à l'histoire identitaire concernant les populations concernées avec leurs cultures ! Il existe bien des méconnaissances de l'Europe de l'Ouest à l'égard des populations de l'Est ! Nous pourrions aussi l'affirmer à propos de la crise du Proche-Orient, mais pour laquelle la réactivité des acteurs concernés vis-à-vis des médias occidentaux est moins facile en raison du contexte des infrastructures communicationnelles et médiatiques. Citons, à titre d'exemple, la réaction d'un collectif de cinéastes syriens appelant ces médias à « *informer autrement tout en respectant le droit des peuples à une représentation digne* ». En effet, pour eux, « *les médias européens travestissent la réalité syrienne en montrant trop peu de*

*gens ordinaires, pour ne s'intéresser qu'au spectacle de la violence* » (2). Un constat qui n'est ni spécifique, ni nouveau, mais qui biaise le caractère biaisé de la perception d'une crise ou d'un conflit, du local au global !

### ***Quel avenir pour l'Eurobaromètre ?***

De même, dans la perspective de la construction européenne engagée depuis plus de 60 ans, on ne peut que constater que l'Eurobaromètre est un « outil » peu connu et exploité par les médias de masse ! Ce que démontre Bernard Aubry en replaçant cette structure spécifique de la Commission européenne dans son contexte historique en évolution ! Dans la perspective de la construction de l'Union européenne toujours en cours, élargie à 28 Etats par rapport à l'époque des Six, notre contributeur met en avant cet outil institutionnel de connaissance de leurs populations et de leurs opinions.

Bien qu'il soit encore trop insuffisamment connu, il pourrait contribuer à une meilleure compréhension de ce qui est déjà une réalité supranationale *a minima* dans la perception de chaque population de base. Ne serait-ce qu'au regard des contextes socioculturels de vie encore bien plus spécifiques qu'on ne saurait le penser ou le croire de nos jours ! La construction d'une conscience européenne, d'une opinion publique et d'un « espace public européen » en rapport dépend d'un tel outil au service de la connaissance des populations elles-mêmes face à un projet commun. Pourtant, bien des questions demeurent posées quant à la fonction de cette organisation au sein de la Commission européenne pour assurer le meilleur avenir à l'Union. Cette dernière ne saurait faire abstraction de tout ce qu'on a déjà pu dire et écrire sur « la société de la connaissance ». Comme l'écrit notre spécialiste de la statistique, « *le lien entre sondage et démocratie devrait s'imposer de lui-même* ». Que de progrès à envisager !

### ***La société civile déconsidérée au FGI ?***

De même, dans le contexte élargi à l'évolution mondiale de la modernité liée à l'essor des technologies de l'information et de la communication, avec les mutations sociales et culturelles en rapport mais aussi avec les abus et dérives qui n'ont pas manqué, se pose la question de la nature de la société commune élargie et de sa cohésion *a minima*. Sur ce sujet, Jean-Louis Fullsack est déjà intervenu à plusieurs reprises dans nos colonnes. Présentement, il nous dresse un bilan sur l'évolution de la reconnaissance des organisations non gouvernementales ou de la « société civile » dans le dispositif de consultation et de gouvernance ayant résulté de la mise en place de « la société de l'information » à l'échelle planétaire. Vaste sujet en soi, mais non dissociable des dérives et pratiques maintes fois dénoncées, y compris dans notre rubrique, dont l'espionnage généralisé par la National

(2) ABANOUDARA, « Ne réduisons pas les Syriens aux images diffusées par la télé », *Le Monde*, 22 oct. 2014, p. 15.

Security Agency (NSA) ! Malgré son regard critique et sceptique mais concret, notre contributeur n'évacue pas pour autant les préoccupations posées lors du SMSI, à Genève (2003) comme à Tunis (2005) !

De fait, la déconsidération de la société civile au sein du FGI n'est pas sans questions pour l'avenir des usages de la Toile, dont son évolution dans la société toujours dite « de l'information », notamment avec l'essor des réseaux dits « sociaux ». Ces derniers, avec leurs effets réactifs quasi immédiats ou « en direct », n'évoluent pas seulement dans une logique sociotechnique sans rapports avec une économie spécifique, mais qui est de plus en plus marquée par les principes et ressources de l'économie classique ou libérale. Autrement dit, l'avenir en préparation ira-t-il dans le sens étymologique de la communication, à savoir l'interactivité et le dialogue effectif ?

#### LA SURPRISE DU PAPE FRANÇOIS ! RÉALITÉS SOCIALES ET CULTURELLES MISES EN AVANT

Ces trois contributions avaient été convenues avant un événement notoire de fin d'année. Le hasard en a voulu ainsi ! Que ce soit sur les conflits ouverts, la connaissance des populations européennes ou les usages des nouvelles technologies numériques, elles ont chacune un rapport avec les propos tenus par le pape François le 25 novembre 2014 à Strasbourg. Le chef de l'Etat de la Cité du Vatican – son titre officiel – avait été invité à intervenir devant le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Nous en avons écouté la traduction française, en direct, sur une chaîne radiophonique lors d'un déplacement ! Ses propos nous ont surpris par leur hauteur de vue. Nous n'en avons guère entendu depuis les interventions de personnalités politiques éminentes comme Jean Monnet ou Jacques Delors... Surtout que, dans ses propos, François a admis que l'Eglise catholique avait aussi fait des erreurs dans son histoire ! Leur portée philosophique et anthropologique a surpris par leur pertinence car fondées sur les valeurs d'espérance commune, pour la construction européenne certes, mais aussi pour l'avenir des relations humaines à l'échelle mondiale.

A commencer par son rappel sur la nature de l'être humain à considérer non comme « *individu* » mais comme « *personne dotée d'une dignité transcendante* », dont le « *caractère précieux* » est à respecter au regard des droits de l'homme (3). Et le Pape de préciser ensuite : « *Promouvoir la dignité de la personne signifie reconnaître qu'elle possède des droits inaliénables dont elle peut être privée au gré de certains, et encore moins au bénéfice d'intérêts économiques. Mais il convient de faire attention pour*

(3) Citations de la traduction française reprise du quotidien *Le Monde*, 27 nov. 2014, p. 19. Cf. aussi textes intégraux dans pape François, *Strasbourg 25 novembre 2014. Les discours au Parlement européen et au Conseil de l'Europe*, Texte intégral, Salvator, Paris, déc. 2014.

*ne pas tomber dans les équivoques qui peuvent naître d'un malentendu sur le concept des droits humains et de leur abus paradoxal* » ! Que n'avons-nous écrit ces dernières années dans ce sens dans la présente rubrique, sur la liberté d'expression sans limites et la société de surveillance mise en parallèle ! De surcroît, l'actualité lui a fourni un argument supplémentaire avec le rapport officiel (6 700 pages) du Sénat des Etats-Unis révélant, le 9 décembre, les tortures développées par la Central Intelligence Agency (CIA) à l'encontre de « suspects terroristes » après le 11 septembre 2001 et jusqu'en 2008, y compris à l'étranger !

Et François de rappeler un constat fait par bien des sociologues sur l'individualisme croissant depuis au moins deux générations ! « *Il y a en effet aujourd'hui la tendance à une revendication toujours plus grande des droits individuels, qui cache une conception de la personne humaine détachée de tout contexte social et anthropologique, presque comme une 'monade', toujours plus sensible aux autres 'monades' présentes autour de soi* » Et de regretter qu'on mette en avant « *les droits individuels sans tenir compte du fait que tout être humain est lié à un contexte social dans lequel ses droits et devoirs sont connexes à ceux des autres et au bien commun de la société elle-même* ». Puis de critiquer cet autre aspect de l'Union européenne, en tant qu'espace public commun toujours en construction mais qui ne lui est pas spécifique, à savoir la technique bureaucratique, surtout « *quand l'absolutisation de la technique prévaut* » !

Et de dénoncer encore un autre aspect déjà vu aussi sous l'angle de l'évolution des médias à l'échelle planétaire : « *Il est connu qu'une conception uniformisante de la mondialité touche la vitalité du système démocratique, affaiblissant le débat riche, fécond et constructif des organisations et des partis politiques entre eux. On court ainsi le risque de vivre dans le règne de l'idée, de la seule parole, de l'image, du sophisme... et de finir par confondre la réalité de la démocratie avec un nouveau nominalisme politique [...] maintenir vivante la réalité des démocraties est un défi de ce moment historique, en évitant que leur force réelle – force expressive des peuples – soit écartée face à la pression d'intérêts multinationaux non universels, qui les fragilisent et les transforment en systèmes uniformisés de pouvoirs financiers au service d'empires inconnus. C'est un défi qu'aujourd'hui l'histoire vous lance* ». Puis, d'inviter les parlementaires – qui l'ont plusieurs fois applaudi, même debout ! – à « *construire ensemble l'Europe qui tourne, non pas autour de l'économie, mais autour de la sacralité de la personne humaine, des valeurs inaliénables, [...] qui embrasse avec courage son passé et regarde avec confiance son avenir pour vivre pleinement et avec espérance son présent* ». Autrement dit, une Europe qui soit le « *précieux point de référence pour toute l'humanité* ! »

On pourrait y revoir le propos prêté à Jean Monnet : « *Si c'était à refaire il faudrait commencer par la culture* » ! Propos repris par la suite et à sa façon par Jacques Delors, lors d'émissions radiophoniques enregistrées

après son mandat de président de la Commission européenne de 1985 à 1994 !

Dans la foulée, quitte à se répéter en partie devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, François a encore insisté sur le passé commun de ce continent pour évoquer son avenir. « *Un tronc sans racines peut continuer d'avoir une apparence de vie, mais à l'intérieur il se vide et meurt. L'Europe doit réfléchir pour savoir si son immense patrimoine humain, artistique, technique, social, politique, économique et religieux est un simple héritage de musée du passé, ou bien si elle est encore capable d'inspirer la culture et d'ouvrir ses trésors à l'humanité entière* ». Et de pointer la multipolarité de l'Europe comme richesse, ainsi que le dialogue interculturel que l'Europe des 47 a valorisé.

Finalement, Jorge Mario Bergoglio, l'ancien cardinal argentin de Buenos Aires, issu de la Compagnie de Jésus ou de l'Ordre des Jésuites, en plus de son image personnelle portée sur la simplicité et sur l'humanité fondée sur les valeurs des Évangiles, n'est-il pas en train de devenir un « réformateur » de l'Église catholique au sens du XVI<sup>e</sup> siècle ? La question fut posée par le théologien Hans Küng, après son élection du 13 mars 2013, dans sa présentation du modèle de référence de François : le pape Innocent III (1198-1216) (4). Partageant les idées de son contemporain, François d'Assise, le fondateur des Frères mineurs ou frères des pauvres, celui-ci pouvait déjà être considéré comme un pré-réformateur. Selon Küng, s'il avait été en fonction à des périodes ultérieures, il aurait évité le grand schisme de l'Occident, l'exil du Saint-Siège en Avignon et, surtout, la Réforme, avec les divers conflits politiques ayant suivi. Cependant, si François a une perception très positive au sein de l'opinion internationale, il est aussi l'objet de critiques, internes ou externes à son institution (5), y compris après ses vœux à la Curie romaine du 22 décembre, invitant cette dernière à faire son autocritique (6). D'où sa prudence politique en refusant de recevoir le Dalaï Lama au Vatican et sa médiation dans le rétablissement des liens diplomatiques entre Washington et La Havane !

Présentement, mais *in fine*, cette personnalité mise en avant dans l'actualité internationale – et qui profite déjà largement du *star system* prédéterminant les choix médiatiques – aura encore des occasions de se faire remarquer sur des sujets relatifs à l'avenir de l'humanité !

(4) « Pape François, réformez ! », *Le Monde*, 12-13 mai 2013, p. 14.

(5) Cf. par exemple l'enquête annoncée à la une du *Nouvel Observateur*, « Qui veut la peau de François ? », n° 2614, 11 déc. 2014, pp. 34-41.

(6) Cf. la presse des jours suivants.